



Rappel sur l'Utilisation d'e-Marque

Destinataires : Ligues et Comités

Nombre de pièces jointes : 2

Information

Diffusion vers : Clubs – CRO – CDO - Arbitres - OTM

Echéance de réponse :

Certains clubs ont rencontré des problèmes lors de l'envoi du fichier « export.zip » (en fin de match), ou avec l'affichage de l'application e-Marque (disparition des joueurs au cours du match).

Rappel :

- Le problème d'envoi du fichier « export.zip » est principalement lié à la « non-utilisation » du fichier « Import ». Pour pouvoir envoyer le fichier selon la bonne procédure, il faut **impérativement utiliser le fichier « Import »** téléchargé sur FBI, comme décrit dans le document ci-joint (2014-03-19 e-Marque gestion des fichiers nouveau site).
- Le problème de disparition de joueurs n'est pas lié à un dysfonctionnement du logiciel mais à un problème d'utilisation du mode plein écran sous Windows 8. Si vous utilisez ce système d'exploitation, il faut **impérativement cocher la case** « Exécuter ce programme en mode de compatibilité pour : Windows 8 » comme indiqué en page 5 du manuel d'installation ci-joint (2014-12-17 4-e-Marque Manuel Installation).

Afin de vous accompagner dans l'appropriation des processus liés à la gestion de la feuille de marque électronique, nous vous rappelons que toutes les informations concernant son utilisation sont consultables, à partir « du pavé e-Marque » (voir la partie Bloc-Notes sur la page d'accueil du site Internet de la FFBB). Vous trouverez une Foire Aux Questions, le cahier des charges relatif à l'utilisation de l'e-Marque (à consulter impérativement), la gestion des fichiers avant et après la rencontre et le lien vers une formation gratuite en e-Learning.

Pour toute question d'ordre technique, ou relative à la mécanique de la table de marque, vous pouvez nous contacter à : emarque-assistance@ffbb.com.

| Rédacteur | Vérificateur | Approbateur |
|--------------------------------------|---|---|
| Pierre HERMANN Chargé de Missions | Sébastien DIOT Directeur du Pôle Territoires | Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général |
| Référence | 2015-01-21 Rappel sur l'utilisation d'e-Marque VFIN | |